



Assemblée Générale du 11 septembre 2021 **Plage Laouga, Cazaux**

Le président accueille les participants et souhaite la bienvenue, le quorum étant atteint il ouvre la séance à 11 heures par le rapport moral.

Rapport moral

Cela fait deux ans que nous n'avons pas tenu notre assemblée générale pour cause de pandémie. Aujourd'hui nous avons le plaisir partagé de nous retrouver pour faire le point sur la situation de notre association, même si le risque lié au Covid n'est pas écarté et nécessite de respecter les règles sanitaires. Nous émettons le souhait d'un prochain retour à une activité normale, mais cela ne signifie pas que durant cette période nous soyons restés inactifs.
Bien au contraire !

Le conseil d'administration, il faut l'en remercier, a continué à se réunir de façon certes irrégulière, mais à chaque fois qu'un sujet ou un dossier l'exigeait.

Il s'est ainsi réuni sept fois au cours de la période 2020 -2021.

Les divers sujets abordés ont porté autant sur des questions d'actualité que sur des dossiers en cours qui peuvent être rappelés ici :

- Le premier a concerné le projet collectif d'énergie solaire.
Une réunion publique s'est tenue fin janvier 2020, juste avant le déclenchement de la pandémie qui nous a tous confinés. Une quarantaine d'adhérents ont participé à cette réunion qui s'est tenue avec le fournisseur d'énergie Enercoop et l'association Solévent. Le maire de l'époque était venu exceptionnellement nous encourager dans ce projet.

Depuis nous avons pu discuter avec l'association Solévent qui a déjà conduit des projets similaires à Bègles et à Andernos. Le responsable de cette association est venu présenter la manière de mener un tel projet collectif lors d'un Conseil d'Administration spécial, le 1^{er} mars de cette année.

À l'issue de cette réunion, le CA a décidé à l'unanimité de s'associer avec Solévent pour la conduite de ce projet et pris à cet effet une part (50€) dans la société dédiée à la conduite et la réalisation pratique des projets.

À la suite de cette décision, nous avons sollicité des RDV auprès des élus du Sud Bassin pour connaître leur position sur notre projet.

La mairie de La Teste, après une entrevue avec le 1^{er} adjoint, nous a signifié son désintérêt pour notre démarche.

Le maire du Teich, à l'inverse, s'est déclaré très favorable à ce projet et nous a orientés vers son adjointe en charge de l'environnement pour le finaliser sur sa commune. En raison des élections départementales puis de la saison estivale, nous n'avons pas encore pu rencontrer l'élue référente mais une demande de RDV est en cours.

De la même façon, nous avons sollicité un RDV avec la présidente de la COBAS et nous sommes en attente d'une réponse.

- Le deuxième dossier dans lequel nous avons été très présents concerne le renouvellement du conseil de gestion du Parc Naturel Marin.
Lors du précédent mandat du conseil de gestion, nous étions représentés au bureau et au conseil par notre président d'honneur, JF Acot-Mirande et notre secrétaire C. Sigrist au titre de suppléante.
Nous avons renouvelé notre demande de participer au Conseil de gestion, ce qui a été accepté, et Jean François Acot-Mirande n'ayant pas souhaité se représenter, j'ai donc, en tant que président de A2DBA, présenté ma candidature aux mandats qu'il occupait précédemment, avec Chantal comme suppléante. Lors de la réunion d'installation du nouveau conseil de gestion, j'ai été porté à la vice-présidence du conseil au titre des associations de défense de l'environnement et à ce titre je suis également membre du bureau du conseil de gestion.
J'ai également pris la présidence de la commission des zostères, commission qui doit se réunir avant la fin de l'année. Mais déjà, une action a été lancée dans la continuité du mandat précédent pour la réimplantation de zostères dans le fond du bassin et une campagne de récolte de graines s'est déroulée au mois d'août avec des bénévoles, campagne à laquelle certains membres de l'association ont participé.
- Démission de la CEBA : Cette démission, décidée par le CA, est intervenue après les prises de positions de la CEBA contre le dépôt des boues du dragage du port de La Teste et la contestation de l'action du PNMBA, qui étaient à l'opposé de nos propres positions. Dès lors qu'il n'y avait plus de convergence de vue sur les actions à mener entre la CEBA et nous même, il n'y avait plus de raison de participer à la coordination.
- Le dragage du port central de La Teste et le stockage des boues sur le port de La Mole à Gujan-Mestras.
La presse s'est suffisamment faite l'écho de la position de la mairie de Gujan-Mestras sur ce stockage des boues sur le site de La Mole et des débats qui ont eu lieu à ce sujet. Pour notre part, nous avons soutenu la position du SMPBA à travers divers articles collectifs et à travers l'enquête publique qui a conclu favorablement à la solution de stocker les boues à La Mole.
Nous sommes présents au conseil consultatif du SMPBA et au conseil du port de La Teste et donc totalement associés aux divers projets du SMPBA dont le président doit être renouvelé suite aux élections départementales.
Au sujet de la mobilisation associative pour le dragage du port, nous nous sommes associés à une mise au point faite par les diverses associations et organisations professionnelles présentes sur le port central pour dénoncer l'activisme médiatique de l'ADPSO, relatif à son rôle supposé primordial dans l'avancée de ce dossier. Un article a d'ailleurs été publié dans le journal Sud-Ouest à ce sujet.
- Le soutien à l'ADDUFU dans l'affaire du plan simple de gestion demandé par un particulier propriétaire d'une parcelle de la forêt usagère. Nous avons participé à toutes les actions conduites par l'ADDUFU sur cette question et Chantal Sigrist s'est associée, en notre nom, à toutes les délégations qui ont été reçues par les autorités publiques. Nous restons très vigilants, aux côtés de l'ADDUFU, pour défendre les droits d'usage et comptons intervenir auprès de la mission d'inspection générale nommée par la ministre en charge de la transition écologique, sur ce sujet.

- Le collectif logement : Ce dossier est aujourd'hui en attente d'une solution concernant la mise à disposition d'un terrain pour réaliser un bâtiment d'hébergement pour les personnes et familles en recherche d'un logement. Pour l'instant toutes les démarches entreprises auprès des municipalités du bassin d'Arcachon se sont révélées infructueuses. C'est notre ami Dominique Froehly qui suit ce dossier et participe au collectif logement.
- Le Scot du bassin vient d'être relancé et nous sommes en attente de consultations publiques pour prendre position sur les propositions qui seront faites concernant l'avenir du territoire. Pour mémoire, il faut rappeler que notre association s'était opposée à la version précédente du Scot, dans le cadre de l'action judiciaire entreprise par la CEBA.
- Le syndicat mixte de la Dune du Pilat : Aujourd'hui, l'action de celui-ci n'est plus remise en cause par les collectivités comme ce fut le cas à son origine. Elle est reconnue par tous. Le syndicat entreprend de lourds travaux de rénovation et nous suivons ce projet dans le cadre des relations que nous entretenons avec l'équipe de direction. Les élections départementales et régionales n'ont pas remis en cause les équilibres politiques au sein du conseil d'administration, garantissant ainsi la continuité du programme de l'opération grand site.

Ainsi comme nous pouvons le constater, durant toute cette période où la pandémie a perturbé les agendas, notre association n'est pas restée inactive, bien au contraire.

Mais il reste encore à faire et nous devons être vigilants et participatifs sur l'ensemble des dossiers en cours.

Mis au vote, le rapport moral est validé.

Rapport financier

Francis Begu fait le point sur la trésorerie (année 2019-2020)

Recettes		Dépenses	
Cotisations	360	Apéritif AG 2019	56,40
		COPIFAC	86,80
		Domaine web	16,76
		Assurances AXA	150
Total	360	Total	310
Bénéfice	10 €		

En banque **1608,59 €**

Le rapport financier est validé.

Cotisation

Le prix de la cotisation reste à 15 €

Conseil d'administration

Tous les membres étant sortants se représentent, et sont réélus, les postes seront attribués lors du prochain conseil d'administration

Projets pour l'année 2021-2022

Le plus important est, à ce jour, la reprise du projet collectif et solidaire d'énergie solaire. Il faut espérer qu'en partenariat avec l'association Solévent nous puissions mettre en œuvre ce projet pour la fin de l'année 2021, en ayant trouvé une collectivité support.

La participation au plan d'action du Parc Naturel Marin sera également poursuivie et notre association continuera à s'impliquer fortement dans les initiatives de celui-ci, notamment à travers les travaux des diverses commissions dont celle sur la réimplantation des herbiers de zostères.

Le projet d'édition d'un nouveau livret sur la faune et la flore des prés salés ouest de La Teste de Buch, en cours de réalisation par notre ami JP Colin en collaboration avec MF Perrin est validé.

Il fera l'objet d'un travail de finalisation (forme et contenu) par un petit groupe de travail qui se réunira d'ici la fin de l'année 2021 afin d'envisager son édition et sa diffusion avant le printemps 2022.

L'association prendra en charge le coût d'édition de ce document ainsi que sa diffusion.

Un appel à participation sera fait auprès des adhérents de l'association.

Enfin il conviendra de retrouver un partenariat serein avec les autres associations du Bassin d'Arcachon pour la protection et la valorisation de notre territoire et de sa richesse naturelle.

Ce sera le cas dans le cadre de la solidarité réaffirmée auprès de l'ADDUFU.

De la même façon nous continuerons à nous impliquer dans la démarche poursuivie par le collectif logement.

Enfin, il faudra aussi solliciter quelques RDV : auprès du maire de La Teste que nous n'avons toujours pas rencontré depuis son élection, ainsi qu'auprès du nouveau sous-préfet récemment arrivé sur le Bassin.

Le président lève la séance à 12h30